

Hygiène et prévention face au Covid-19

Formation en distanciel

Tourisme - Hôtellerie - Restauration

DURÉE

7 heures soit 1 jour

TARIFS

Inter entreprises : 225 € net de TVA
Intra entreprises : nous contacter

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Tout public
Pas de pré-requis

Partenaires



Objectifs

Adaptation des mesures de prévention des risques professionnels dans le contexte de la pandémie du COVID-19.

Référence : article L 4121-1 du Code du Travail

Programme



Contexte de la pandémie

- Contexte et origine de l'épidémie
- Information sur le SARS-CoV-2
- Transmission et mesures de prévention associées



Santé et sécurité au travail

- Obligations des employeurs et des employés en période de pandémie
- Fonctionnement de l'entreprise en période de pandémie
- Réglementation et recommandations sanitaires







Mesures de prévention à mettre en œuvre dans l'entreprise

- Adaptation du travail avec les règles de distanciation
- Information et communication sur les gestes barrières
- Gestion de la clientèle
- Procédure en cas de contamination ou suspicion de contamination
- Gestion des risques par la méthode des 5 M (Main d'œuvre, Matériel, Milieu, Matière, Méthode)



Étude de cas pratiques

Moyens et méthodes pédagogiques

-  Apports théoriques, cas pratiques
-  Démarches déductives et inductives
-  Mises en situations
-  Individualisation de la formation

Evaluation

-  Évaluations modulaires
-  Attestation de formation